Assembly of First Nations

50 O'Connor Street, Suite 200 Ottawa, Ontario K1P 6L2 Telephone: (613) 241-6789 Fax: (613) 241-5808 www.afn.ca



Assemblée des Premières Nations

50, rue O'Connor, Suite 200 Ottawa, Ontario K1P 6L2 Téléphone: (613) 241-5789 Télécopieur: (613) 241-5808 www.afn.ca

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE Les 3, 4 et 5 septembre 2025, Winnipeg (MB)

Résolution nº 19/2025

TITRE:	Soutien au financement durable des programmes de guérison destinés aux garçons et aux hommes pour prévenir les cas de FF2E+ADA et faire respecter les 231 Appels à la justice
OBJET:	FF2E+ADA, guérison des hommes, prévention de la violence axée sur le genre, justice
PROPOSEUR(E):	Angela Levasseur, Cheffe, Nation crie de Nisichawayasihk, Man.
COPROPOSEUR(E):	Shirley Ducharme, Cheffe, Nation crie d'O-Pipon-Na-Piwin, Man.
DÉCISION:	Approuvée par consensus par le Comité exécutif de l'APN

ATTENDU QUE :

- **A.** En vertu de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (Déclaration des Nations Unies) :
 - i. Article 7 (1) : Les autochtones ont droit à la vie, à l'intégrité physique et mentale, à la liberté et à la sécurité de la personne;
 - ii. Article 22 (2): Les États prennent des mesures, en concertation avec les peuples autochtones, pour veiller à ce que les femmes et les enfants autochtones soient pleinement protégés contre toutes les formes de violence et de discrimination et bénéficient des garanties voulues.
- **B.** Les Appel à la justice » 7.1 à 7.4 du Rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées soulignent la nécessité impérative d'offrir des programmes de guérison, de réadaptation et de prévention aux hommes et aux garçons afin de les aider à traiter les causes profondes de la violence, des traumatismes et de l'inégalité entre les genres.
- C. Les 231 Appels à la justice du Rapport final de l'Enquête nationale sont souvent considérés à tort comme des appels concernant une seule identité de genre de membres des Premières Nations. Cependant, ils sont plutôt destinés à indiquer ce qui est nécessaire pour améliorer la situation de tous les membres des Premières Nations. Tel que le préconisent de nombreux enseignements des Premières Nations, il est primordial de s'assurer que le bien-être collectif est préservé et considéré comme une priorité.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 5e jour de novembre 2025 à Ottawa (ON)

- D. En 2023, plus de 450 survivants, familles et organisateurs locaux de FF2E+ADA ont participé au Rassemblement national sur les FF2E+ADA de l'Assemblée des Premières Nations (APN). Les Premières Nations ont notamment souligné la nécessité de mieux soutenir les hommes, les garçons et les personnes bispirituelles des Premières Nations dès leur plus jeune âge au moyen de mesures de prévention, de services de santé mentale et émotionnelle et d'une information. Leurs avis sont mentionnés dans le rapport suivant : Lier les cœurs et provoquer un changement— Donner vie aux Appels à la justice.
- E. La résolution 15/2023 de l'APN, Soutien à un plaidoyer et à la création d'un groupe de travail sur les hommes et les garçons autochtones disparus et assassinés, confère à l'APN le mandat de demander des ressources et des fonds équitables pour les garçons et les hommes autochtones disparus et assassinés (GHADA), de préconiser des solutions pour remédier au nombre disproportionné d'hommes et de garçons des Premières Nations qui disparaissent ou sont retrouvés assassinés et de collaborer avec le ministre de la Justice/procureur général, la Gendarmerie royale du Canada et les services de police provinciaux et municipaux pour s'engager à consacrer davantage de ressources aux enquêtes sur les cas non résolus.
- F. La résolution 86/2024 de l'APN, Soutien au plaidoyer en faveur de l'égalité des genres pour lutter contre les disparitions et les meurtres de personnes autochtones, enjoint à l'APN de plaider en faveur de ressources et d'un financement pour appuyer le travail visant à résoudre le problème des garçons et des hommes des Premières Nations disparus et assassinés (GHPNDA) et demande au ministre de la Justice/procureur général, aux provinces, au ministère de la Justice du Canada, à la Gendarmerie royale du Canada et aux services de police provinciaux et municipaux de tout le Canada de s'engager à consacrer davantage de ressources à la question des GHPNDA, de prendre des mesures pour mener des enquêtes approfondies sur les cas impliquant des GHPNDA et de s'attaquer de toute urgence à la question des décès de membres des Premières Nations liés à des activités policières.
- G. Des organisations comme Manitoba Keewatinowi Okimakanak (MKO) ont lancé des initiatives telles que Men and Boys Are Part of the Solution, qui donnent aux garçons et aux hommes des Premières Nations les moyens de guérir, de reprendre leurs rôles traditionnels et de devenir des chefs de file actifs dans la lutte contre la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes 2ELGBTQQIA+. En outre, la Dudes Club Society favorise la guérison en offrant un espace qui facilite la création d'une communauté dirigée par les participants, dont le but est d'assurer la santé et le mieux-être des hommes par des activités axées sur la priorisation des relations de soutien. La Dudes Club Society favorise aussi le mieux-être physique, mental, émotionnel et spirituel des garçons, des jeunes hommes et des jeunes de diverses identités de genre dans le cadre d'initiatives dirigées par des jeunes.
- H. Toutes les régions de l'île de la Tortue méritent un accès équitable à un financement, à de la formation et à un soutien pour aider les garçons et les hommes des Premières Nations à prévenir la violence avant qu'elle ne se produise, à briser les cycles d'oppression et à faire respecter la dignité et la sécurité de tous les membres de leur communauté.
- I. Les Premières Nations respectent depuis longtemps des enseignements sacrés qui prônent l'équilibre entre les rôles et les responsabilités des femmes, des hommes, des filles, des garçons et des personnes bispirituelles, qui sont fondés sur le respect mutuel, la parenté et la loi sacrée.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 5e jour de novembre 2025 à Ottawa (ON)

- **J.** Malgré l'orientation claire des Appels à la justice, les programmes visant à guérir et à engager les hommes et les garçons demeurent sous-financés, à court terme et incohérents, ce qui limite leur portée et leur efficacité à long terme.
- **K.** Les causes profondes de la violence traumatismes intergénérationnels, colonisation, pauvreté, toxicomanie et déracinement culturel nécessitent des programmes de guérison financés adéquatement, adaptés à la culture, axés sur la terre et dirigés par les communautés.

POUR CES MOTIFS, les Premières Nations-en-Assemblée :

- 1. Soutiennent et saluent les initiatives de guérison destinées aux garçons et aux hommes, telles que Men and Boys Are Part of the Solution de Manitoba Keewatinowi Okimakanak, le programme de la Dudes Club Society et d'autres initiatives locales similaires, qui aident les garçons et les hommes des Premières Nations à guérir de leurs traumatismes et à prévenir la violence dans leur famille et leur communauté.
- 2. Demandent au gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et Services aux Autochtones Canada, d'investir à long terme et de manière significative et durable dans des programmes de guérison et de prévention dirigés par les Autochtones et destinés à soutenir les garçons et les hommes des Premières Nations. Les fonds alloués devraient principalement servir à :
 - a. traiter les traumatismes et la responsabilité des hommes;
 - **b.** fournir des conseils d'aînés ou de gardiens du savoir et des enseignements traditionnels;
 - **c.** promouvoir le respect, la sécurité et le mieux-être émotionnel;
 - **d.** former des alliés solides parmi les hommes dans le mouvement pour mettre fin à la violence fondée sur le genre;
 - e. éviter de reproduire les approches punitives coloniales.
- 3. Exhortent le gouvernement du Canada à s'assurer que ces nouveaux investissements fassent explicitement référence à la mise en œuvre des Appels à la justice 7.1 à 7.4 et à reconnaître que, pour mettre fin à la crise des FF2E+ADA, il est nécessaire de guérir les garçons et les hommes et de les faire participer à la solution.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 5e jour de novembre 2025 à Ottawa (ON)